

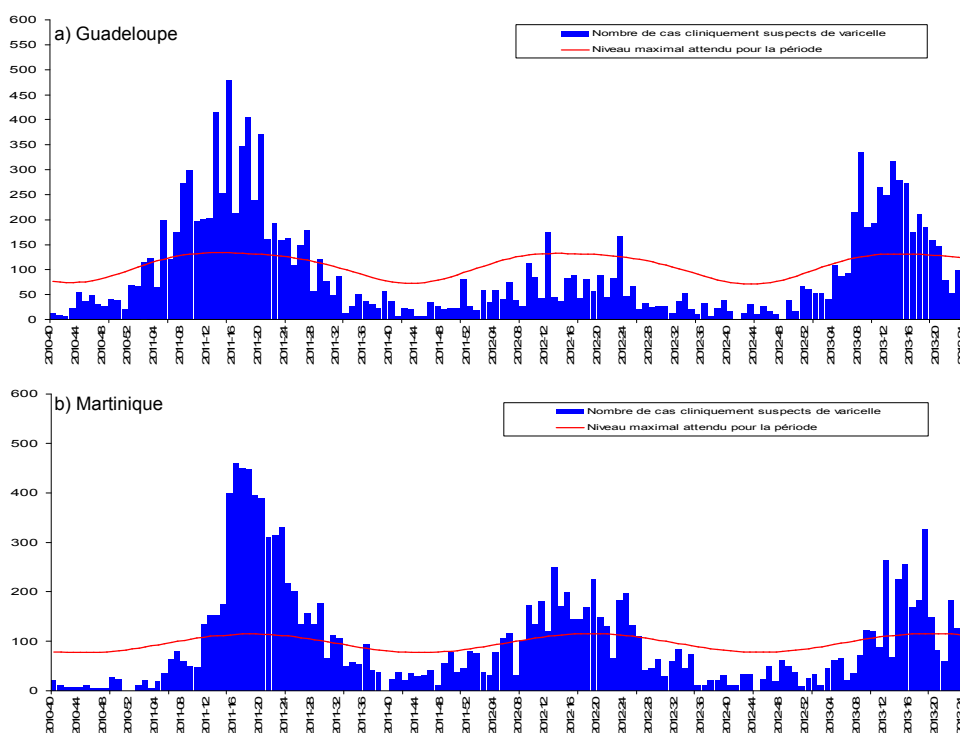
Surveillance des cas cliniquement évocateurs par les médecins sentinelles

En Guadeloupe, depuis la fin du mois de mai (S 2013-21), le nombre de cas cliniquement évocateurs de varicelle vus en médecine de ville est en dessous des valeurs maximales attendues pour la saison (Fig. 1, a).

En Martinique, le nombre de cas évocateurs de varicelle vus en médecine de ville diminue depuis plusieurs semaines mais est toujours au dessus des valeurs maximales attendues pour la saison (Fig. 1, b).

| Figure 1 |

Nombre* estimé hebdomadaire des cas cliniquement évocateurs de varicelle, Guadeloupe (a) et Martinique (b), octobre 2010 à juin 2013



*Le nombre de cas cliniques est une estimation pour l'ensemble de la population de Guadeloupe d'une part et de Martinique d'autre part du nombre de personnes ayant consulté un médecin généraliste pour un syndrome clinique évocateur de varicelle. Cette estimation est réalisée à partir des données recueillies par le réseau des médecins sentinelles.

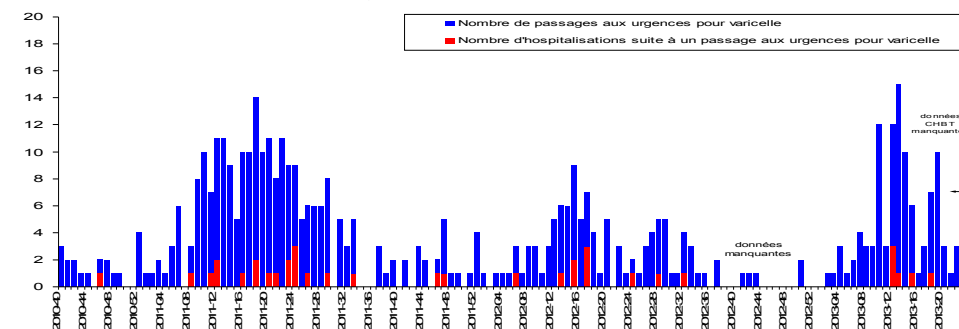
Surveillance des passages aux urgences en Guadeloupe

Depuis la fin du mois de mai (S 2013-21), le nombre de passages aux urgences des centres hospitaliers pour varicelle est faible, cependant la deuxième semaine de juin (S 2013-24) est marqué par une augmentation (6 visites

dénombrées au CHU, données manquantes pour le CHBT). Aucune hospitalisation consécutive à ces passages n'a été enregistrée (Fig. 2).

| Figure 2 |

Nombre hebdomadaire de passages aux urgences du CHU et CHBT pour varicelle et des hospitalisations consécutives, Guadeloupe, octobre 2010 – juin 2013



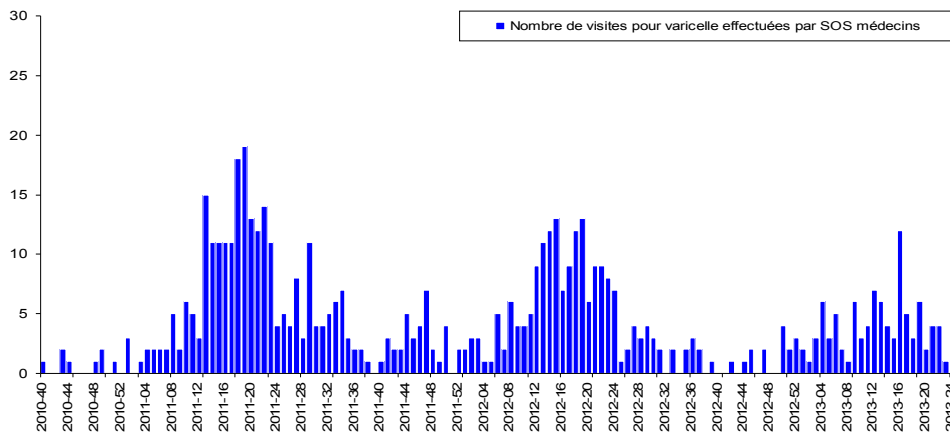
Surveillance de la varicelle par SOS médecins en Martinique

Après une recrudescence du nombre hebdomadaire de visites effectuées par SOS médecins pour varicelle lors de la troisième semaine d'avril (S 2013-16), ce nombre a

diminué et est resté stable depuis, avec 3 à 6 visites effectuées par semaine (S 2013-17 à 24) (Fig. 3).

| Figure 3 |

Nombre hebdomadaire de visites médicales pour varicelle réalisées par SOS Médecins, Martinique, octobre 2010 à juin 2013



Analyse de la situation épidémiologique

En Guadeloupe, l'épidémie de varicelle est terminée, elle aura duré 14 semaines et aura été d'ampleur modérée.

En Martinique, l'épidémie de varicelle se poursuit, l'activité liée à cette pathologie en médecine de ville et par SOS médecins à domicile semble diminuer, cependant, cette tendance reste à confirmer dans les semaines à venir.

Rappels et recommandations

La varicelle est une infection virale très contagieuse, généralement bénigne. Elle se manifeste principalement par une éruption reconnaissable par les petites vésicules qu'elle entraîne.

Elle est, en général, plus sévère chez l'adulte que chez l'enfant.

Elle peut être grave chez le sujet fragile ayant un déficit immunitaire, chez la femme enceinte non immunisée, **ou chez le nourrisson de moins de 6 mois.**

Le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France ne recommande pas d'exclure les enfants atteints de varicelle des collectivités, tout en rappelant que la fréquentation d'une collectivité à la phase aiguë d'une maladie infectieuse n'est pas souhaitable.

Dans une collectivité fermée où se trouvent des personnes susceptibles de faire des formes graves, les personnes atteintes de varicelle doivent être isolées.

Le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique recommande la vaccination contre la varicelle dans les circonstances suivantes :

- la vaccination post-exposition, dans les 3 jours suivant le contact, pour les adultes (> 18 ans)

immunocompétents et en l'absence de grossesse et d'antécédents de varicelle ;

- la vaccination des professionnels de santé, des professionnels de la petite enfance et des personnes en contact avec des patients immunodéprimés, sans antécédents de varicelle et dont la sérologie est négative ;

- la vaccination des adolescents de 12 à 18 ans sans antécédents de varicelle ;

- la vaccination des femmes en âge de procréer, après réalisation d'un test de grossesse négatif et sous contraception pendant les 3 mois suivant chaque dose de vaccin.

Si un cas de varicelle se déclare dans une collectivité, il est donc recommandé :

- aux enfants immunodéprimés,
- aux femmes enceintes,
- aux adultes non vaccinés et sans antécédents de varicelle

qui ont été en contact avec la personne malade, de consulter rapidement leur médecin traitant.

Lien à consulter : http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcsp049r20070816_Varicelle.pdf

Remerciements à nos partenaires

Cellule de Veille d'Alerte et de Gestion Sanitaire des ARS, réseaux de médecins généralistes sentinelles, services hospitaliers, SOS médecins



SOS MÉDECINS FRANCE



Le point épidémiologique

Quelques chiffres à retenir

En Guadeloupe :

- 3200 cas estimés lors de l'épidémie (S 2013-07 à 2013-20)

En Martinique :

- 2500 cas estimés depuis le début de l'épidémie (S 2013-09 à 2013-24)

Directeur de la publication

Dr Françoise Weber,
Directrice générale de l'InVS

Rédacteur en chef

Mme Martine Ledrans,
Coordonnatrice de la Cire AG

Maquettiste

Claudine Suivant

Comité de rédaction

Yvette Adélaïde, Jessie Anglio, Alain Blateau, Sylvie Boa, Sylvie Cassadou, Jean-Loup Chappert, Elise Daudens, Maguy Davidas, Frédérique de Saint-Alary, Célia Joséphine, Corinne Locatelli-Jouans, Marion Petit-Sinturel, Marie-Josée Romagne, Jacques Rosine

Diffusion

Cire Antilles Guyane
Centre d'Affaires AGORA
ZAC de l'Étang Z'Abrirot
Pointes des Grives
CS 80656
97283 Fort-de-France Cedex
Tél. : 596 (0)596 39 43 54
Fax : 596 (0)596 39 44 14
<http://www.invs.sante.fr>
<http://www.ars.martinique.sante.fr>